



## **CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**le mardi, 15 mai 2018 à 15.00 heures  
dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 9 mai 2018.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, John LORENT

s. la secrétaire, Nadine BRACONNIER

## **ORDRE DU JOUR**

### En séance publique

- 1. Correspondance et informations**
- 2. Aménagement**
  - Modification du PAG - erreurs matérielles
- 3. Conventions, contrats, compromis**
  - Convention école de musique Dudelage
  - Acte de vente SCI Centre médical du Kayldall
  - Contrat de bail Dominique Bremer
  - Compromis d'échange Hoferlin
  - Convention Jugendhaus 2018
  - Convention parrainage d'arbre
- 4. Règlements communaux**
  - Règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites
  - Règlement-taxe - autorisations en matière d'urbanisme
- 5. Finances**
  - Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2017
  - Devis projet « Aménagement et mise en conformité des aires de jeux »
  - Devis du projet Illumination Parking Brill
  - Devis du projet Réaménagement rue de la Chapelle - tronçon Route d'Esch-rue Notre-Dame
  - Devis ASTA « Hesselsbiërg »
  - Devis du projet « Projet Médias SEA »
  - Modification budgétaire : Crédit spécial pour l'acquisition du terrain Spierkel dans la rue Pierre Schiltz
  - Décompte Jugendhaus 2017
- 6. Commissions consultatives**
  - Nomination de nouveaux membres suite à l'appel au public
- 7. Personnel**
  - Création d'un poste de garde-champêtre
  - Conversion 2 x 40 heures de la carrière C4 dans la carrière C6
  - Création d'un poste d'ouvrier carrière A1
  - Création d'un poste d'ouvrier carrière A2
  - Création d'un poste d'ouvrier carrière A3
- 8. Points portés à l'ordre du jour par M. le conseiller Jean Weiler**
- 9. Questions des conseillers**